

**2017 DAC 345 DJS** Approbation de conventions de partenariat entre les conservatoires de la Ville de Paris et des Centres Paris Anim'.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris propose aux jeunes parisiens un apprentissage de la musique qui s'appuie sur les enseignements des conservatoires municipaux, sur le développement de l'offre des centres Paris Anim' ainsi que sur les professeurs de la Ville de Paris qui interviennent dans les écoles élémentaires.

Les 17 conservatoires municipaux d'arrondissement ainsi que le conservatoire à rayonnement régional de Paris occupent une place privilégiée dans le dispositif d'enseignement artistique de la capitale en proposant à plus de 20.000 jeunes une offre de qualité en art dramatique, danse et musique.

Les 50 centres Paris Anim' sont des lieux de partage, de convivialité et d'animation s'appuyant sur des propositions d'activités sportives, scientifiques et culturelles reposant sur les principes de l'éducation populaire, qui visent à permettre à toutes et tous une émancipation et un développement collectifs tout autant que personnels.

Conformément aux engagements qui ont été pris devant le Conseil de Paris, une réforme des conservatoires a été initiée en 2015 afin d'accroître le nombre de places disponibles, diversifier le profil des élèves, notamment par le renforcement des liens avec l'école ou la création de nouvelles filières collectives, ainsi que par le développement de partenariats avec des structures associatives locales intervenant dans les champs sociaux et culturels.

Cette réforme se déploie sur l'ensemble de la mandature et vise à construire, à l'échelle de chaque arrondissement, une offre renouvelée, cohérente et complémentaire en musique, en lien avec les structures de l'arrondissement œuvrant dans le champ de l'enseignement artistique.

Dans le même temps, la réforme des centres Paris Anim' présentée au Conseil de Paris de juin 2016 vise à moderniser le fonctionnement de ces équipements pour favoriser leur ouverture sur leur territoire, tout en rendant plus lisible leur caractère municipal grâce à une nouvelle identité. Treize animateurs supplémentaires dédiés à l'accueil des adolescents et des jeunes ont ainsi été recrutés en 2016 et la communication a été renforcée autour de l'offre d'ateliers des centres Paris Anim'. Sur le volet musical, cette réforme a permis de proposer 600 places supplémentaires à cette rentrée 2017 dans les centres Paris Anim' (chorale, éveil musical, instruments, chant...).

Les partenariats entre les centres Paris Anim' et les conservatoires passent notamment par la diffusion et le partage de supports d'informations destinés aux publics, la mise en place d'actions communes (orchestres composés conjointement, représentations, cours partagés de formation musicale, accueil d'élèves dans certains cursus..), et d'ateliers d'échanges pour les enseignants. Dans cette perspective, les rapprochements entre les deux structures connaissent un développement sans précédent, offrant aux publics jeunes de nouvelles possibilités d'échanges artistiques et d'enrichissements mutuels.

Le Conseil a ainsi approuvé, lors de sa séance des 25, 26 et 27 septembre 2017 (délibération 2017 DAC 341/DJS), neuf conventions de partenariat entre sept conservatoires (Centre, 8e, 9e, 10e, 12e, 14e et 15e arr.) et seize centres Paris Anim' gérés par le CLAJE, la Ligue de l'Enseignement - fédération de Paris, ACTISCE, 3AC8, CRL10, CASDAL14, la Fédération régionale des MJC en Ile-de-France, la MJC Paris XV BRANCION.

Ces partenariats permettent d'ores et déjà :

- de créer des temps partagés entre élèves (auditions, répétitions), de donner ensemble des concerts (récital en public) ;
- de mettre en commun des ateliers thématiques (clubs jazz, musiques actuelles) ;
- de développer et enrichir la pratique de la musique d'ensemble, la pratique instrumentale collective, les orchestres (par exemple à cordes), les harmonies ;
- de créer des projets pluridisciplinaires afin d'enrichir les propositions musicales, théâtrales et chorégraphiques (passant par exemple par des happenings communs, des lectures) ;
- de mettre en place des cours communs (en chanson, en musiques actuelles amplifiées, notamment en guitare électrique et batterie).

La construction de ces rapprochements se poursuit et donne lieu à de nouveaux projets dont la mise en œuvre sera effective au cours de l'année 2017-2018 :

Le Conservatoire Mozart (1e, 2e, 3e et 4e arrondissements) s'associe à l'association la Fédération régionale des MJC en Ile-de-France – gestionnaire du Centre Paris Anim' Simon Le Franc – afin de développer un programme d'actions communes, notamment l'accueil d'enfants inscrits aux ateliers d'éveil et d'initiation musicale du Centre Paris Anim' (visite du conservatoire, découverte des instruments à l'occasion de répétitions des orchestres juniors).

Le Conservatoire Jean-Philippe Rameau (6e arrondissement) se joint à l'association ACTISCE – gestionnaire du Centre Paris Anim' Rennes – afin de proposer à leurs publics respectifs, notamment les adolescents inscrits en pratique instrumentale, de participer à l'un des orchestres du conservatoire. Réciproquement il sera proposé aux élèves du conservatoire de participer gratuitement à des stages organisés par le centre Paris Anim' au sein de disciplines non enseignées au conservatoire.

Le Conservatoire Maurice Ravel (13e arrondissement), souhaite pérenniser et approfondir les liens informels déjà tissés avec les centres Paris Anim' du 13e arrondissement (gérés par la Ligue de l'enseignement-Fédération de Paris) en proposant de constituer deux orchestres qui associeront sur la base du volontariat des musiciens issus des Centres Dunois, Richet et Daviel, et des élèves du conservatoire. Ces deux orchestres, dont les répétitions seront hebdomadaires, pourront réunir jusqu'à 90 instrumentistes.

Le Conservatoire Francis Poulenc (16e arrondissement) poursuit et amplifie sa collaboration avec le Centre Paris Anim' du Point du Jour (géré par l'association ACTISCE) afin d'accueillir au sein de ses ateliers de musiques actuelles les instrumentistes régulièrement inscrits dans les disciplines instrumentales ou vocales, ou groupes constitués qui fréquentent le Centre du Point du Jour.

Le Conservatoire Gustave Charpentier (18e arrondissement), engage un nouveau partenariat avec le Centre Jeunesse Paris 18ème Nord (CJP18N), gestionnaire des Centres Paris Anim' René Binet, La Chapelle et Hébert, qui consiste notamment à ouvrir sa saison culturelle aux publics des Centres, organiser des rencontres, et inviter les jeunes des Centres à des cours de culture chorégraphique.

Enfin, le Conservatoire Jacques Ibert (19e arrondissement) se rapproche de la Ligue de l'enseignement-Fédération de Paris – gestionnaire des six centres Paris Anim' de l'arrondissement – afin de partager deux projets de concerts communs : le premier mêlant un groupe de rock (centre Solidarité/Angèle Mercier)

avec l'atelier d'improvisation du conservatoire, le second, dans le cadre du festival Cultures urbaines-Quartier Hip-Hop avec une prestation commune de l'orchestre vents junior du Conservatoire accompagné de slameurs et rappeurs des Centres.

Bien d'autres partenariats entre les conservatoires municipaux et les centres Paris Anim' sont en réflexion et pour certains sur le point d'être finalisés. Ils seront présentés en Conseil de Paris dans les tous prochains mois.

Ces partenariats font chacun l'objet d'une convention avec les associations suscitées.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer et de m'autoriser à signer ces conventions.

La Maire de Paris